

# Cadre d'évaluation des apprentissages

**PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI**

**Formation préparatoire au travail**

**Français, langue d'enseignement**

**Enseignement secondaire**

**2<sup>e</sup> cycle**

Version d'août 2011 mise à jour en juillet 2024

**Coordination et rédaction**

Direction de l'évaluation des apprentissages

Direction générale de la formation générale des jeunes

Direction générale principale de la pédagogie et des services à l'enseignement

Secteur de la réussite éducative et de la main-d'œuvre

**Pour information**

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation

1035, rue De La Chevrotière, 27<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation

24-107-15-05

## **INTRODUCTION**

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le Cadre d'évaluation des apprentissages. L'Instruction annuelle précise que l'évaluation des apprentissages réalisés dans le contexte de la formation préparatoire au travail devra également s'appuyer sur le Cadre d'évaluation des apprentissages. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages, et ce, afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

### **Place des connaissances dans l'évaluation**

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves, car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Dans la formation préparatoire au travail, chaque programme comporte un ensemble de connaissances à l'intérieur duquel l'enseignant doit faire une sélection en vue du développement personnel, social et professionnel de ses élèves. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

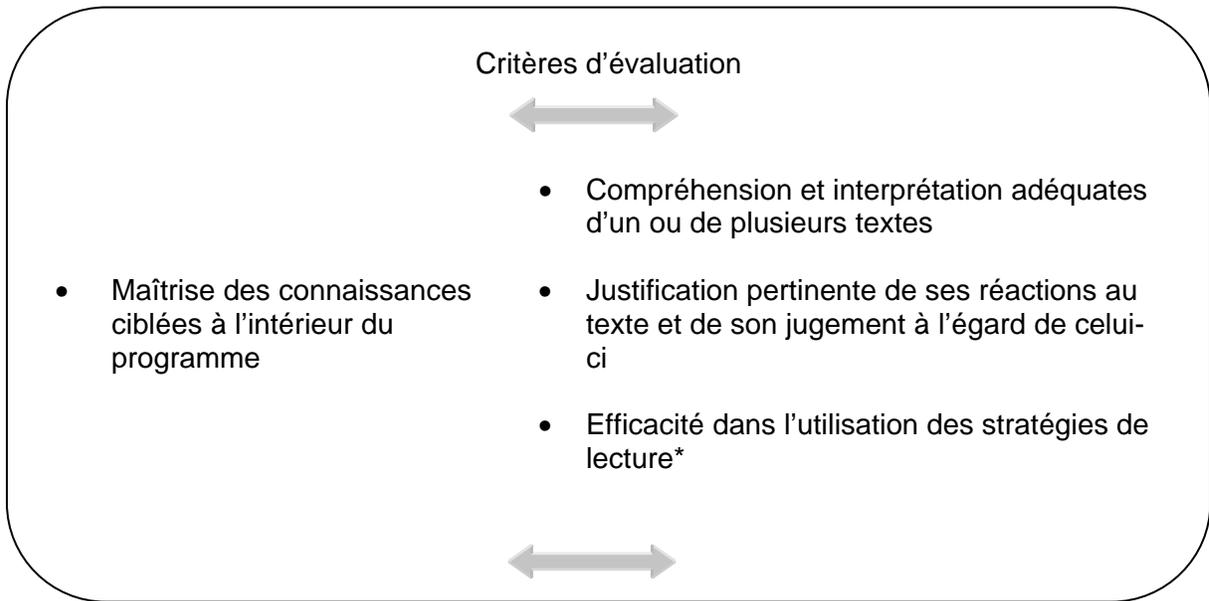
### **Structure des cadres d'évaluation**

Pour chaque matière, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

## **Rôle de l'enseignant en évaluation**

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

## Évaluation des apprentissages

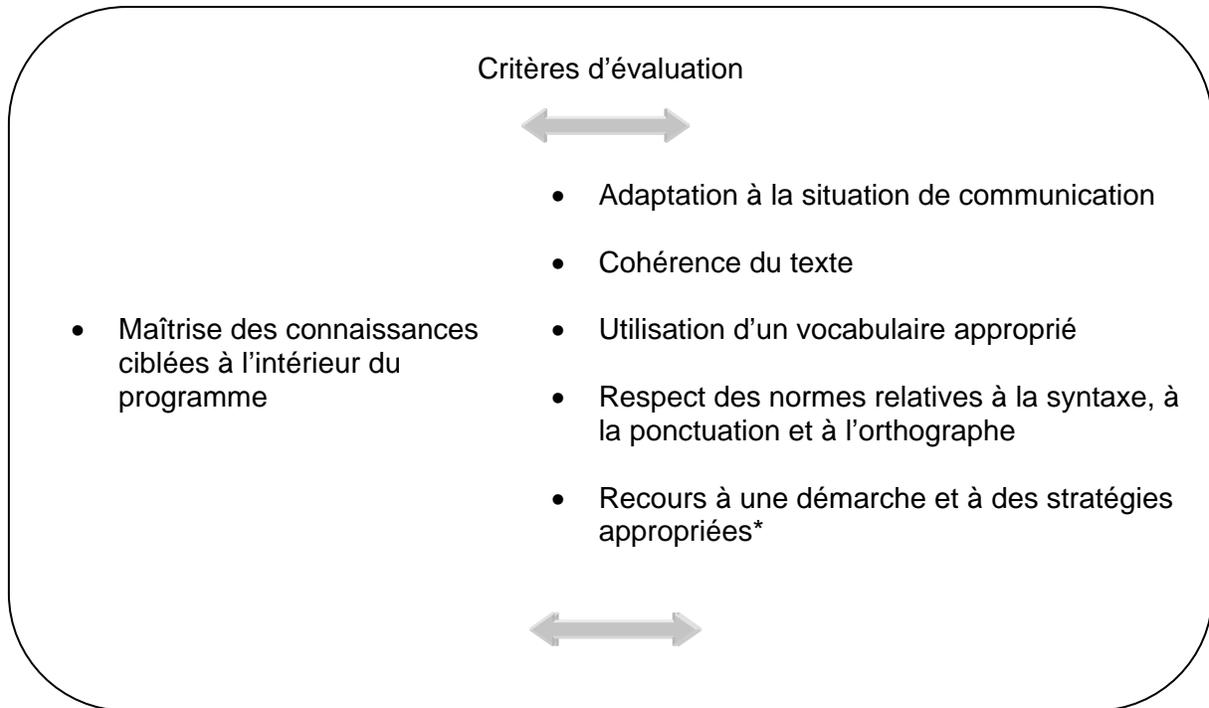


Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

←→ **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

## Évaluation des apprentissages

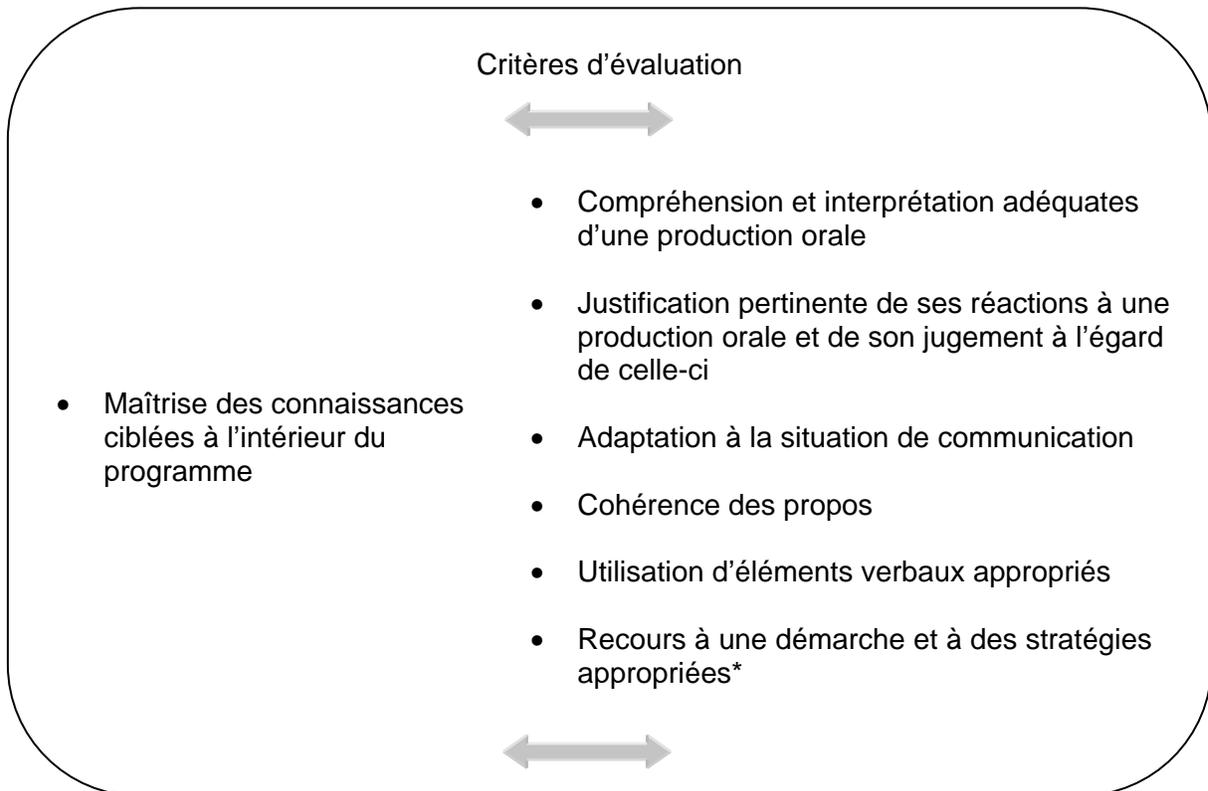


Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

 **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

## Évaluation des apprentissages



Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

 **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

## Annexe I

### Éléments favorisant la compréhension des critères

Compréhension et interprétation adéquates d'un ou de plusieurs textes

- Contenu (sujet, idées, univers narratif...)
- Organisation (genre, illustration, encadré, renvoi...)

Justification pertinente de ses réactions au texte et de son jugement à l'égard de celui-ci

- Éléments de justification issus du texte et de repères culturels ou d'expériences personnelles
- Effets suscités par le texte
- Recours à des critères d'appréciation
- Comparaison entre des textes ou des éléments de texte

Efficacité dans l'utilisation des stratégies de lecture\*

- Planification de la lecture
- Compréhension et interprétation d'un texte
- Réaction au texte
- Évaluation de l'efficacité de la démarche

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

## Annexe II

### Éléments favorisant la compréhension des critères

Adaptation à la situation de communication

- Paramètres de la tâche (sujet ou thème, texte à produire, destinataire, nombre de mots, etc.)
- Pertinence de l'information

Cohérence du texte

- Reprise de l'information
- Progression textuelle
- Non-contradiction
- Organisation (titre, paragraphe, organisateur textuel...)

Utilisation d'un vocabulaire approprié

- Variétés de langue
- Sens des mots

Respect des normes relatives à la syntaxe, à la ponctuation et à l'orthographe

- Construction des phrases et des groupes syntaxiques
- Signes de ponctuation
- Orthographe d'usage
- Accord à l'intérieur des groupes syntaxiques et entre les groupes syntaxiques
- Conjugaison

Recours à une démarche et à des stratégies appropriées\*

- Planification de l'écriture du texte
- Rédaction du texte
- Révision, amélioration et correction du texte
- Évaluation de l'efficacité de la démarche

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

## Annexe III

### Éléments favorisant la compréhension des critères

Compréhension et interprétation adéquates d'une production orale

- Contenu (sujet, idées, univers narratif...)
- Organisation (genre, manière de structurer le propos, modalité d'attribution de parole...)

Justification pertinente de ses réactions à une production orale et de son jugement à l'égard de celle-ci

- Éléments de justification issus de la production orale et de repères culturels ou d'expériences personnelles
- Effets suscités par la production orale
- Recours à des critères d'appréciation

Adaptation à la situation de communication

- Paramètres de la tâche (sujet, genre de production, destinataire...)
- Pertinence du contenu
- Éléments non verbaux et paraverbaux

Cohérence des propos

- Reprise de l'information
- Progression
- Non-contradiction

Utilisation d'éléments verbaux appropriés

- Variétés de langue
- Vocabulaire

Recours à une démarche et à des stratégies appropriées\*

- Planification de l'écoute ou de la prise de parole
- Compréhension et interprétation des productions orales
- Prise de parole (individuellement ou collectivement)
- Réaction à l'écoute ou ajustement de la prise de parole
- Évaluation de l'efficacité de la démarche

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

